

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie tenue le 2 juin 2009 à 19 h 40 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Madame Brunelle Lafrenière
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Martin Lafrenière
Monsieur Denis Émond	Monsieur Mario Lebel
Monsieur Luc Gaudreault	Madame Line Lecours
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Lise Marchand
Monsieur Yvon Geoffroy	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Alain Gervais	Madame Diane Samson
Madame Johanne Harvey	Madame Nicole Thiffeault-Marchand
Monsieur Réal Julien	Monsieur Marco Trottier
Monsieur Serge Lafontaine	Madame Nicole Trudel

Ainsi que madame Patricia Pépin et monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc. Monsieur Renaud Lévesque, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Richard Boyer	Directeur des Services des ressources humaines
Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des communications
Monsieur Christian Lafrance	Directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique
Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Monsieur Serge Trudel	Directeur des Services des ressources financières
Monsieur Normand Piché	Directeur adjoint aux Services éducatifs (jeunes)

L'absence de public à cette séance est constatée.

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Président(e)

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 243 0609 :

Madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que
l'ordre du jour décrit au document 0609-01 soit adopté

en y ajoutant les articles suivants:

4.5 Réorganisation scolaire à Shawinigan-Sud.

6.2 La Cité des mots.

Adopté unanimement

Relativement à l'approbation du procès-verbal, il est constaté l'oubli, par inadvertance, du dépôt du document électronique afférent. Il est ainsi convenu de considérer ce sujet à la séance d'ajournement du 16 juin prochain.

En l'absence de public, aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets présentés par la Direction générale. Des recommandations sont alors soumises par monsieur Claude Leclerc. Les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées, étant entendu que le plan d'affectation de la catégorie des emplois d'administrateurs et de direction de centre sera considéré lors de la séance d'ajournement du 16 juin prochain.

Démission de
monsieur Réjean
Durocher pour fins
de retraite

RÉSOLUTION 244 0609 :

CONSIDÉRANT que monsieur Réjean Durocher,
régisseur aux Services des ressources matérielles et de

l'informatique, a présenté une lettre de démission pour fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Martin
Lafrenière PROPOSE que soit acceptée la démission de monsieur Réjean Durocher, laquelle
est afférente à sa retraite en date du 30 juin 2009;

QUE cette démission soit conséquente à une
confirmation de la CARRA de son admissibilité à une telle retraite;

QUE soit appliqué le plan de mise à la retraite convenu
avec monsieur Réjean Durocher.

Adopté unanimement

Appui à l'école
secondaire Paul-Le
Jeune – Projet
d'arboretum

RÉSOLUTION 245 0609 :

CONSIDÉRANT que l'école secondaire Paul-Le Jeune
a élaboré un projet d'arboretum et de mise en valeur du

boisé à proximité de l'école;

CONSIDÉRANT plus particulièrement que le projet
consiste à rendre plus accessible une zone forestière en créant un arboretum et d'autres
aménagement d'ordre éducatif permettant l'acquisition de connaissances;

Président(e)

CONSIDÉRANT qu'un des buts recherchés est de sensibiliser les élèves à l'écologie et à l'environnement;

CONSIDÉRANT que la réalisation de ce projet requiert la participation de différents partenaires financiers;

CONSIDÉRANT, de plus, que l'école secondaire Paul-Le Jeune sollicite l'appui de la commission scolaire afin que l'école soit maître d'œuvre de ce projet;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffault-Marchand PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie le projet d'arboretum et de mise en valeur du boisé de l'école secondaire Paul-Le Jeune.

Adopté unanimement

Gratuité du transport scolaire –
Mesure transitoire faisant suite à la réorganisation scolaire de l'école institutionnelle de Shawinigan-Sud

RÉSOLUTION 246 0609 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a procédé à une réorganisation des écoles primaires du secteur de Shawinigan-Sud pour l'année scolaire 2009-2010;

CONSIDÉRANT que cette réorganisation a pour effet de transférer un certain nombre d'élèves entre les immeubles mis à la disposition de l'école institutionnelle de Shawinigan-Sud, et ce, compte tenu de l'organisation scolaire à être mise en place;

CONSIDÉRANT que ce transfert d'élèves modifie la situation de gratuité ou les besoins de transport du midi pour certains élèves;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie offre à titre de transition, aux parents visés par un changement de situation financière en raison du transfert des élèves, la gratuité pour le transport du midi, et ce, pour l'année scolaire 2009-2010.

Adopté majoritairement

Les commissaires, messieurs Denis Émond, Yvon Geoffroy et Mario Lebel ainsi que mesdames Line Lecours et Lise Marchand inscrivent leur dissidence à l'égard de la résolution 246 0609 au motif que la gratuité n'est applicable que pour une année et non pour toute la durée de fréquentation du primaire.

En étant après cela aux sujets présentés par la présidence, des résolutions sont adoptées en suivi des informations fournies par madame Danielle Bolduc.

Félicitations

RÉSOLUTION 247 0609 : CONSIDÉRANT que les Olympiades nationales de la formation professionnelle et technique se sont tenues à Charlottetown, Ile-du-Prince-Édouard, du 20 au 23 mai dernier;

Président(e)

CONSIDÉRANT que Guillaume Couture, élève en Techniques d'usinage au Carrefour Formation Mauricie s'est mérité la médaille d'or dans la catégorie des 20 ans et moins;

CONSIDÉRANT que cet exploit est d'autant plus exceptionnel puisqu'il s'agit du tout premier élève de la Commission scolaire de l'Énergie à mériter une médaille d'or à cette compétition nationale et que cet élève en est seulement à sa 1^{re} année au DEP;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que des félicitations soient adressées à Guillaume Couture pour sa prestation remarquable et sa prestigieuse médaille d'or;

QUE des félicitations soient également adressées à monsieur Guy Grondin, enseignant, lequel a accompagné l'élève dans cette participation et a su le conseiller et le préparer adéquatement tout au long de la compétition.

Adopté unanimement

Félicitations

RÉSOLUTION 248 0609 : CONSIDÉRANT que deux élèves de la Commission scolaire de l'Énergie soit, Valérie Désaulniers et Guillaume Millette, ont récemment participé au forum « Place aux élèves » dans le cadre du Congrès annuel de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

CONSIDÉRANT l'appréciation générale des participants au congrès quant à la qualité de ce forum;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des félicitations soient adressées à Guillaume Millette, élève de 4^e secondaire et Valérie Désaulniers, élève de 5^e secondaire, à l'école secondaire Val-Mauricie pour leur participation au forum « Place aux élèves »;

QUE des félicitations soient également adressées au personnel accompagnateur des élèves soit madame Suzie Bibeau, technicienne en loisir et Isabelle Bellemare, conseillère d'orientation.

Adopté unanimement

Remerciements

RÉSOLUTION 249 0609 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a présenté sa candidature dans le cadre du Prix d'excellence de la FCSQ 2008-2009;

CONSIDÉRANT, particulièrement, que cette candidature visait la catégorie des projets sur la persévérance scolaire notamment par la présentation du projet intitulé « Le Centre d'apprentissage et de formation en entrepreneuriat raccroche des jeunes »;

Président(e)

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que des remerciements soient adressés à monsieur Denis Morin, directeur-conseil, pour son implication dans la présentation de la candidature de la Commission scolaire de l'Énergie au Prix d'excellence de la FCSQ 2008-2009.

Adopté unanimement

Par la suite, et eu égard aux sujets présentés par les commissaires, une résolution d'appui et une résolution de félicitations sont adoptées.

Résolution d'appui
– Commission
scolaire des
Monts-et-Marées
relative au
financement des
services de garde

RÉSOLUTION 250 0609 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Monts-et-Marées a présenté une demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Mels) afin que des allocations budgétaires supplémentaires soient accordées pour permettre le maintien des services de garde dans les milieux défavorisés notamment en milieu rural et géographiquement éloigné;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie partage les motifs à l'appui de cette demande;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie la demande présentée au Mels par la Commission scolaire des Monts-et-Marées relative au financement des services de garde.

Adopté unanimement

Félicitations

RÉSOLUTION 251 0609 : CONSIDÉRANT que l'école Saint-Georges à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, a réalisé un projet d'abécédaire;

CONSIDÉRANT que ce projet consistait à ce que des élèves de 2^e et 3^e année, d'une classe multiniveaux, collaborent à l'élaboration d'un abécédaire avec les membres de la *Cité des Mots*, lequel est un organisme d'alphabétisation et d'éducation populaire;

CONSIDÉRANT que par cette activité les élèves et les adultes ont vécu une expérience extrêmement enrichissante;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que des félicitations soient adressées aux élèves de 2^e et 3^e année de l'école Saint-Georges et aux adultes de la *Cité des Mots*, ainsi qu'aux personnes impliquées dans ce projet, notamment;

- ✓ M^{me} Nicole Boisvert, directrice d'école;
- ✓ M^{me} Lise Trottier, enseignante en 2^e et 3^e année;
- ✓ M^{me} Nicole Dostaler, animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire;

Président(e)

- ✓ M^{me} Magalie Tardif, technicienne en éducation spécialisée;
- ✓ M^{me} Monique Drolet, responsable de la Cité des Mots.

Adopté unanimement

Poursuivant, une recommandation est présentée concernant les sujets des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle par monsieur Denis Lampron. Il est donné suite à cette recommandation et une résolution est adoptée en ce sens.

Politique
d'internationalisa-
tion de la
formation

RÉSOLUTION 252 0609 : CONSIDÉRANT que depuis plusieurs années la Commission scolaire de l'Énergie appuie les initiatives du personnel des établissements qui organise des projets à l'international;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire veut contribuer à la formation de citoyens ouverts sur le monde;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire veut développer chez les élèves et le personnel des compétences linguistiques, culturelles et techniques leur permettant de vivre et de travailler dans un contexte de pluralisme;

CONSIDÉRANT, dans le but d'harmoniser les pratiques sur tous les projets initiés par le personnel, qu'un projet de politique d'internationalisation de la formation a été élaboré et est recommandé par le comité de travail formé à cette fin;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Trudel PROPOSE que soit adoptée la politique d'internationalisation de la formation décrite au document 0609-02.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets présentés par le Secrétariat général et Communications, les résolutions ci-après décrites sont adoptées au terme des renseignements fournis par Me Serge Carpentier.

Calendrier des
séances du conseil
des commissaires
2009-2010

RÉSOLUTION 253 0609 : CONSIDÉRANT, en référence au Règlement relatif à la fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, que les séances ordinaires du conseil des commissaires se tiennent à 19 h 30, au siège social de la commission scolaire, et ce, aux dates déterminées à chaque année scolaire par résolution du conseil des commissaires;

Monsieur le commissaire Marco Trottier PROPOSE que soit adopté le calendrier des séances ordinaires du conseil des commissaires pour l'année scolaire 2009-2010, décrit au document 0609-03.

Adopté unanimement

Président(e)

Secrétaire

Calendrier des comités de travail du conseil des commissaires 2009-2010

RÉSOLUTION 254 0609 : Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soit adopté le calendrier des comités de travail du conseil des commissaires pour l'année scolaire 2009-2010, décrit au document 0609-04.

Adopté unanimement

Modification d'un acte d'établissement 2008-2009

RÉSOLUTION 255 0609 : CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 242 0408, que la commission scolaire a adopté les actes d'établissement des écoles et des centres 2008-2009 décrits au document 0408-05, lequel document a été remplacé par le document 0908-04 (Résolution 26 0908);

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a mis à la disposition du centre d'éducation des adultes des locaux d'un autre établissement;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu omission dans l'acte d'établissement concerné de cette situation et que, de ce fait, une modification de l'acte d'établissement de ce centre est requise;

EN CONSÉQUENCE, et sous réserve de la consultation du conseil d'établissement, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que l'acte d'établissement Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice soit modifié afin de mettre à leur disposition les locaux de l'immeuble situé au 1133, rue Notre-Dame à Shawinigan et identifié sous le nom de l'école de la Jeune-Relève (code immeuble : 742087);

QUE, par suite, le document 1008-08 soit mis à jour en tenant compte de cette modification et remplacé par le document 0609-05.

Adopté unanimement

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets présentés par les Services des ressources humaines. Monsieur Richard Boyer fournit alors des informations sur chacun des dossiers et des résolutions sont successivement adoptées.

Démissions pour fins de retraite

RÉSOLUTION 256 0609 : CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont remis leur démission pour fins de retraite ;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que soit acceptée la démission des personnes suivantes :

- ✓ Yolande Grosleau, enseignante au primaire, à l'école La Providence à Saint-Tite, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2009;
- ✓ Liliane Bournival, animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire, à l'école Saint-Jacques à Shawinigan, laquelle est effective au 27 juin 2009.

Adopté unanimement

Président(e)

Secrétaire

En étant après cela aux sujets présentés par les Services des ressources matérielles et de l'informatique, les résolutions ci-après décrites sont adoptées après que monsieur Christian Lafrance ait fourni les informations requises aux commissaires.

Achat regroupé
lait-école pour
l'année 2009-2010

RÉSOLUTION 257 0609 : CONSIDÉRANT, dans le cadre du projet G09-10-148, Lait-école phase 15, la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) propose de procéder au nom de la Commission scolaire de l'Énergie à un appel d'offres regroupé provincial concernant l'achat de lait-école pour l'année scolaire 2009-2010;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie s'engage à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le fournisseur retenu et qu'elle ne peut décider d'opter pour un autre fournisseur ou de négocier des prix séparés pour elle-même;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie accepte que le coût relié à la gestion de l'appel d'offres et du contrat-cadre assumé par la FCSQ au montant de 0,001 \$ le contenant de lait soit déjà inclus dans le prix d'achat du produit;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire représentante du comité de parents Patricia Pépin PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède en son nom à l'appel d'offres regroupé provincial concernant l'achat de lait-école pour l'année scolaire 2009-2010.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date du 2 juin 2009.

Relativement aux sujets divers, monsieur le commissaire Martin Lafrenière souligne son appréciation quant à l'efficacité de l'intervention de l'école secondaire Paul-Le Jeune eu égard à la panne électrique survenue le 29 mai dernier.

À 20 h 45, il est procédé à un ajournement de la séance.

Ajournement de la
séance

RÉSOLUTION 258 0609 : Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit déclarée ajournée au mardi 16 juin 2009 à 19 h 30 la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Président(e)

PRÉSIDENT(E)

SECRÉTAIRE

Président(e)

Secrétaire